

SPORTS NAUTIQUES



10. Motomarine : le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et vous devez porter votre VFI en tout temps.



12. Fiez-vous aux recommandations du manufacturier concernant la vitesse de votre embarcation lors de la pratique d'une activité nautique tractée. Lorsque vous êtes à moins de 30 m d'une autre embarcation : réduisez votre vague, abstenez-vous de faire des acrobaties, des encercllements répétés, des chavirements intentionnels et d'effectuer des sauts en utilisant les vagues des autres embarcations.



11. La pratique d'activité nautique générant de grosses vagues est recommandée à plus de 300 mètres des rives et dans une zone qui a plus de 5 mètres de profondeur afin de limiter vos impacts sur l'environnement et les autres usagers.



13. Lorsque vous pratiquez une activité nautique tractée (wake, surf, ski, chambre à air remorquée) assurez-vous d'avoir en tout temps une vigie, une place à bord et suffisamment de VFI pour chaque personne remorquée.



ENVIRONNEMENT



14. Évitez de naviguer et de jeter l'ancre dans les zones naturelles sensibles afin de préserver les espèces menacées ou protégées.



16. Restez vigilants lorsque vous naviguez au sein de zones abritant des espèces protégées (bélugas, rorqual bleu). Ralentissez pour éviter toute collision tout en gardant une distance de sécurité d'au moins 400 m avec les mammifères.



15. Respectez les plans d'eau en évitant de jeter vos produits ou déchets à l'eau.



17. Évitez d'introduire des espèces exotiques envahissantes lorsque vous changez de plan d'eau :

- Laver votre embarcation, son vivier et ses ballasts à chaque entrée ou sortie sur un plan d'eau.
- Vider l'eau de la cale, des viviers, des sceaux et glacières en quittant le plan d'eau.

IMPORTANT

Si vous polluez accidentellement l'eau, voyez une autre personne polluer l'eau ou constatez le résultat d'un tel acte, signalez l'événement à un agent de prévention de la pollution au 1-800-363-4735.

Plus d'informations sur www.nautismequebec.com/suivezlavague

SAVIEZ-VOUS QUE?

Les vagues surdimensionnées créées par les bateaux lors de la pratique d'activités nautiques peuvent se déplacer lorsqu'elles se brisent sur les berges, les vagues endommagent les terrains, créent de l'érosion, fragilisent les écosystèmes et brouillent l'eau.

De plus, les vagues surdimensionnées peuvent compromettre la sécurité des baigneurs et des personnes à bord d'embarcations non motorisées (canot, kayak, volier, planche à voile, etc.).

Les bateaux de type wakeboard qui utilisent des amplificateurs de vagues doivent naviguer dans des zones de plus de 5 m de profondeur afin d'éviter la remise en suspension des sédiments et la prolifération des plantes aquatiques.

SOYEZ COURTOIS!
RESPECTEZ LES ZONES DE VAGUES RESTREINTES.